

Salle de sport qui ferme régulièrement

| Par Starflit | |
|--------------|--|
| Bonjour, | |

Tout d'abord, je tiens à remercier ceux qui prendront le temps de lire mon message.

Je m'entraîne dans une salle de sport de type crossfit que je paie 99 euros par mois. Malheureusement, cette salle a la mauvaise habitude de fermer certains jours qu'elle est censée assurer (hors jours fériés). Pour compenser ces fermetures, on nous propose d'aller dans une autre salle du même groupe, située à 25 km de celle où je suis inscrit.

Étant donné le prix de l'abonnement, j'ai demandé au responsable s'il était possible de réduire mes mensualités en fonction des jours de fermeture non prévus. Sa réponse n'étant pas très claire, c'est pour cela que je me tourne vers vous. Je vous pose donc la question suivante : Existe-t-il un cadre légal qui me permettrait de demander une réduction de mes mensualités en cas de fermeture de la salle ?

Merci encore pour ceux qui ont lu jusqu'au bout haha

En espérant vous lire prochainement